

# LA SEMAINE

••• REVUE DE LA PRESSE •••

VOL. I.

QUÉBEC, 15 AVRIL 1895.

No 4.

Feuilleton de "Le Sentiment"

No 2.

ROMAN CANADIEN

## LE ROI DES ETUDIANTS

Je le sais. Quand ce devrait être demain, j'aurais encore le temps nécessaire à mes petits préparatifs.

— Dieu veuille, mon cher Després, que tu réussisses à empêcher un mariage aussi malheureux ! Mais...

— Mais quoi ?

— En serai-je plus avancé, et Laure m'en aimera-t-elle davantage ?

Qui te prouve qu'elle ne t'aime pas déjà assez ?

— Tout me le prouve : sa manière d'agir avec moi, sa froideur hautaine, ses airs protecteurs, et jusqu'à cette réserve cérémonieuse qui a remplacé la douce intimité et les naïfs épanchements d'autrefois.

— Hum ! il faut quelquefois prendre les femmes à rebours, et leurs grands airs dédaigneux masquent souvent un dépit qu'elles dissimulent avec peine.

— Je ne crois pas que ce soit le cas pour Laure : son cœur est trop haut placé pour recourir à ces petits moyens.

— Qu'en sais-tu ? Personne ne comprend les femmes, et les amoureux moins que tous les autres. Ecoute-moi, Champfort : la femme est un être pétri de contradictions, qu'il ne faut croire qu'à la dernière extrémité. J'en sais quelque chose.

— Tu es sévère, Després, et tes malheurs passés te rendent injuste.

— Je ne crois pas. Il est possible, après tout que Mlle Privat soit une exception à la règle générale. C'est ce que nous verrons. Quoiqu'il en soit, pour me former une opinion solide sur ton cas, fais-moi l'historique de tes relations avec ta cousine.

— A quoi bon ?

— Il le faut.

— Allons, je me résigne et je ne vous cacherai rien.

Les chaises se rapprochèrent, et Champfort commença.

— J'ai connu ma cousine, il y a environ six ans. J'avais alors seize ans et elle entra dans sa quatorzième année. Mon père était mort depuis longtemps, et ma mère venait à son tour de payer son tribut à la nature. Resté orphelin et sans ressources, j'envisageais l'avenir avec frayeur, lorsqu'un jour, un étranger entra dans mon petit logement et m'annonça qu'il venait de la part de ma tante Privat, la sœur de ma mère, et qu'il avait instruction de

m'emmener à la Nouvelle-Orléans. Il me donna une lettre de ma bonne tante et l'argent nécessaire pour régler toutes mes petites affaires.

— Rien ne me retenait plus à Québec. Aussi mes préparatifs ne furent-ils pas longs, et quinze jours plus tard, j'étais à la Nouvelle-Orléans, ou plutôt, à quelques milles de là, dans une charmante habitation que possédait mon oncle sur sa plantation, près du lac Pontchartrain.

— Je passai là les deux plus belles années de ma jeunesse, vivant comme un frère avec les deux charmants enfants de mon oncle, Edmond et Laure. Edmond avait à peu près mon âge, et Laure, deux années de moins.

— Que de gaies promenades nous avons faites ensemble dans les champs de cannes à sucre ou sur les bords du lac ! que de douces causeries nous avons échangées sous la large veranda de l'habitation !

— La guerre civile, qui se déchaînait alors avec fureur dans plusieurs Etats de l'Union, ne se traduisait encore en Louisiane que par des mouvements de troupes et une agitation formidable. Mais, tout en enflammant nos jeunes cœurs d'un noble amour pour la cause du Sud, elle ne troublait pas autrement notre paisible existence.

— Sur ces entrefaites, mon oncle, qui était colonel, partit avec son régiment pour rejoindre l'armée. Ce fut notre premier chagrin. Mais comme il nous déclara qu'il pourrait venir de temps en temps à l'habitation, nous nous consolâmes assez vite de ce contretemps.

— Ainsi qu'il l'avait dit, mon oncle revint un mois après son départ. Il était accompagné d'un jeune homme du nom de Lapierre.....

— Hein ! Lapierre ? interrompit le Caboulot.

— Oui, Lapierre. Ce nom est-il connu ?

— Peut-être.... Mais il y a tant de personnes qui s'appellent ainsi. Continue.

— Je disais donc que le colonel était accompagné d'un jeune homme du nom de Lapierre, qui se disait de Québec et dont ma tante avait, en effet, connu la famille, lorsqu'elle même y demeurait. Mon oncle s'était pris d'une véritable amitié pour ce Lapierre, et il en avait fait son compagnon inséparable.

Comment cet étranger était-il parvenu à s'insinuer ainsi dans les bonnes grâces du colonel ? quels services lui avait-il rendus ? Je l'ignore encore.

— Moi, je le sais ! interrompit Després, Lapierre courait alors d'une armée à l'autre pour spéculer sur les vivres. Un jour, il guida le régiment du colonel Privat dans une marche nocturne qui amena la capture d'un convoi ennemi.

Telle est l'origine de sa faveur auprès de la famille Privat.

— D'où tiens-tu ce renseignement ? demanda Champfort surpris.

— De moi-même, mon cher. J'étais à cette époque dans le Kentucky, où je servais comme volontaire dans l'armée qui faisait face au général Beaugard, dont faisait partie le régiment du colonel Privat.

— Ah ! fit Champfort, voilà qui explique bien des choses !

— Continue, mon cher Paul, tu en apprendras encore."

L'étudiant reprit :

" Mon oncle et Lapierre passèrent une dizaine de jours à l'habitation, pendant lesquels ma tante et ma cousine se multiplièrent pour héberger dignement leur hôte. Laure selon le désir de son père, s'était constituée la *cicéron* du jeune étranger et ne le quittait guère. Ils faisaient ensemble, en compagnie du colonel et de ma tante, de longues promenades à travers la plantation ou sur les bords du lac ; et, de retour à l'habitation, c'était au piano ou sur le varanda que se continuait le tête à tête.

" Pendant tout le temps que dura le séjour de mon oncle, je pus à peine trouver l'occasion de parler à ma cousine. Elle semblait n'avoir d'yeux et d'oreilles que pour Lapierre, et paraissait même se croire obligée que de ne plus causer qu'avec lui.

" Le changement de conduite ne fit d'abord que m'étonner, mais bientôt, à cet étonnement bien naturel se joignit une sensation étrange, une sorte de souffrance, quelque chose comme une douleur sourde, mal définie, qu'il m'était impossible de surmonter.

" La vue de ma cousine, constamment au bras de ce beau jeune homme qui lui souriait et lui parlait avec chaleur, me causait une impression tellement pénible, que je fuyais sa société et me tenais presque toujours à l'écart. J'étais seul de longues heures dans la campagne, et ce n'était qu'avec un inexprimable serrement de cœur que j'entrais à l'habitation.

" Hélas ! je venais enfin de connaître le mal mystérieux qui me torturait : j'aimais ma cousine !

" Cette découverte m'effraya et ne fit qu'augmenter ma sauvagerie. Je me considérai comme indigne des bontés de mon oncle et de ma tante, du moment que mon cœur me révéla mon audace, et je pris la résolution d'étouffer dans mon sein le coupable sentiment qui y germait.

" Aussi, lorsque le colonel repartit pour l'armée emmenant avec lui le jeune Lapierre, j'avais fait mon sacrifice et ce ne fut pas sans récriminations, sinon sans amertumes, que je repris avec ma cousine le genre de vie accoutumée.

" Mais, depuis cette visite malencontreuse, il se mêla toujours à nos relations une certaine gêne et une teinte de froideur, que ni elle ni moi nous ne pouvions contrôler et qui ne fit qu'augmenter dans la suite.

" Telle était la situation, lorsqu'un événement aussi douloureux qu'inattendu vint nous plonger tous dans la désolation. Lapierre arriva un soir à l'habitation porteur de la triste nouvelle que le colonel était mort, quelques jours auparavant, de blessures reçues dans un combat d'avant-postes. Le jeune homme, qui paraissait accablé de chagrin, remit à ma tante une lettre de son mari mourant, dans laquelle le blessé faisait les plus grands éloges de son ami Lapierre, qui l'avait recueilli sur le champ de bataille et soigné comme un fils.

— L'infâme ! le traître ; s'écria Després. Veux-tu savoir, Champfort, ce qu'avait fait Lapierre avant de ramasser sur le champ de bataille le colonel Privat mourant ?

— Qu'avait-il fait ?

— Il avait, pour une forte somme d'argent, livré au général ennemi le secret des mouvements de Beaugard et fait tomber le colonel Privat dans un embuscade, où son régiment fut écharpé et lui-même blessé mortellement.

— Le misérable ! mais cette lettre de mon oncle ?

— Oh ! j'aurai beaucoup à dire sur cette lettre quand le temps sera venu. Pour le moment qu'il me suffise d'affirmer que le colonel Privat était à cent lieues de croire que Lapierre fût espion au service du plus offrant. Aussi, touché des soins que lui prodiguait l'hypocrite, le chargea-t-il d'annoncer sa mort à sa femme et lui écrivait-il la lettre dont tu parles.

— Mais, c'est affreux, cela ! firent les étudiants.

— Oui, messieurs c'est affreux, d'autant plus affreux que le colonel avait comblé ce misérable de faveurs et qu'il reposait en lui une confiance illimitée...

— Confiance que ne lui a pas retiré, malheureusement, la famille Privat, fit observer Champfort.

— Oui, mais cette sympathie qu'il a su capter fera place à la haine et au mépris, quand je l'aurai démasqué, répondit Després.

— Le pourras-tu?... Il te fera passer pour un imposteur et te demandera des preuves... En as-tu ?

— J'en ai plus qu'il m'en faut pour le faire rentrer sous terre et mourir de confusion, s'il lui reste un atôme d'honneur. Laissez venir le grand jour de la rétribution, mes amis, et vous verrez comment se venge le roi des étudiants. Toi, Champfort, achève ton histoire.

— Je n'ai plus qu'un mot à dire. Ma tante, frappée dans ses plus chères affections, se montra héroïque. Elle se dirigea, immédiatement, vers le théâtre de la guerre et, à force d'argent, se fit remettre le corps de son mari, qu'elle ramena en Louisiane, où les derniers honneurs lui furent rendus.

" Puis, n'étant plus retenue aux Etats-Unis par aucun intérêt majeur, elle vendit ses immenses propriétés et nous ramena tous à Québec, en passant par la France.

" Quant à Lapierre, il avait rejoint l'armée, après l'enterrement du colonel. Je ne l'ai revu qu'il y a environ trois mois, chez ma tante. Il arrivait des Etats-Unis. Depuis lors il est le commensal assidu de la maison et fait la cour à ma cousine qu'il doit épouser dans huit jours.

" Vous en savez aussi long que moi, maintenant, messieurs."

Un silence de quelques minutes suivit.

Després s'était levé et marchait avec agitation dans la pièce. Le récit de Champfort auquel le nom de Lapierre se trouvait si étrangement mêlé, avait ravivé en lui une plaie à peine cicatrisée et fait surgir dans son cœur d'amers souvenirs. L'œil menaçant, qui ridait de haut en bas, son front soucieux, annonçait l'effort de sa pensée.

Chose extraordinaire, le Caboulot, le joyeux, le turbulent Caboulot, semblait partager cette agitation. Sa figure mobile était devenue grave et il attachait sur Després des regards profonds. On eût dit qu'un vague souvenir, trop éloigné pour avoir de la consistance, trottait dans la tête de l'enfant et qu'il cherchait à le fixer, à lui donner du relief.

Després ne s'apercevait pas de cette attention dont il était l'objet et continuait sa promenade fiévreuse.

Ce que voyant Lafleur, qui n'avait pas les situations tendues, crut le temps propice pour risquer une proposition. Le digne étudiant, n'était amateur de mélodramme

qu'autant qu'on y mettait de temps en temps, un petit entr'acte pour "prendre la goutte."

Il saisit donc une bouteille et la brandissant :

"Ça ! messieurs, dit-il, vos histoires sont superlativement intéressantes ; mais elle ne doivent pas nous empêcher de faire un doigt de cour à cette bonne bouteille qui s'ennuie.

— En effet, nous ne buvons plus appuya, Cardon.

— C'est tout simplement de l'ingratitude, ajouta le Caboulot, qui évidemment faisait effort pour paraître calme. La bouteille est une bonne et loyale fille qui n'a jamais trahi personne, elle. Donnons-lui nue franche accolade.

Les trois amis se versèrent chacun une rasade, et Lafleur s'écria :

"Holà ! Després, holà ! Champfort, approchez. Faites-moi disparaître ces mines tragiques et venez trinquer, ou sinon je vous chante tout mon *grand père Noël*."

Et il commença en effet,

C'est notre grand père Noël

Patriarche digne.....

Mais les retardataires, en voyant cette menace du mélomane Lafleur recevoir un commencement d'exécution, s'étaient vite rendus à l'appel.

On but la rasade exigée. Puis Champfort dit à Després :

"Eh bien ! Després, es-tu toujours d'opinion que je me suis trompée à l'endroit des sentiments de ma cousine.

— Plus que jamais, répondit l'étudiant.

— En vérité, tu m'étonnes !

— Ce qu'il y a d'étonnant, mon cher, c'est que tu ne connais pas davantage les femmes.

— Je crois pourtant connaître celle-là, ayant si longtemps vécu en rapport familiaux avec elle.

— Tu la connais moins que toute autre. Mais laissons ce sujet pour ce soir. Je te convaincras avant peu de là singulière erreur dans laquelle un excès de délicatesse t'a fait tombé. Parlons plutôt de ce mécréant de Lapière.

— Je t'ai tout dit ce que je sais sur son compte.

— Alors, ce sera moi qui compléterai la biographie de ce sale personnage. Le temps est arrivé, d'ailleurs, mes amis, où je dois satisfaire la légitime curiosité que vous avez si souvent manifestée à l'endroit de certain épisode de ma jeunesse. J'aurais préféré ne jamais soulever le voile sombre qui, comme un linceul, recouvre cette malheureuse phase de ma vie. Mais le bonheur de notre ami Champfort étant en péril, je vais parler et rouvrir vaillamment cette vieille blessure.

Champfort sera la main de Després.

"Merci ! dit-il ; secret pour secret ; il n'y aura plus désormais aucun obstacle pour empêcher nos cœurs de battre à l'unison."

Le roi des étudiants s'installa en face de ses amis, dont la curiosité, surtout chez le Caboulot, était piquée au vif, et prit la parole en ces termes :

"Il y a de cela sept ans, messieurs, je demeurais dans une petite paroisse de la rive droite du Richelieu, à peu près à mi-chemin entre St-Jean et le lac Champlain....

— Justement ! murmura, le Caboulot.

— Quoi, fit Després.

— Rien.

— N'interromps pas, bavard, grogna l'organe rouillé de Cardon.

"J'avais alors dix-huit ans, poursuivit Després, et je commençais mes études médicales chez le vieux médecin

de l'endroit. Je menais là une vie paisible et heureuse, partageant mon temps entre l'étude au bureau de mon patron et les plaisirs tranquilles de la pêche ou ceux plus fatigants de la chasse. J'allais aussi tous les jours m'étendre nonchalamment sous les arbres rabougris d'un petit îlot d'alluvion, formé au milieu du fleuve et pouvant avoir deux cents pas de tour.

"Rien de calme et de pittoresque comme le paysage qui se déroulait alors sous mes yeux !

"Sur la rive droite du Richelieu, ma paroisse natale, que je désignerai sous le pseudonyme de Saint-Monat—déployait sa sombre nappe de verdure, émaillée de blanches maisonnettes et accidentée çà et là, de rochers mousseux, de gorges nombreuses et de caps hardis, dont le courant léchait les pieds verdâtres. En face, sur l'autre rive quelques maisons isolées montraient leurs façades au milieu du feuillage, et une petite rivière descendait en grondant des hauteurs boisées de l'arrière-plan, pour venir marier ses eaux à celles du fleuve, à deux arpents environ en aval de l'îlot.

"Tout cela respirait une telle fraîcheur, était revêtu de tons si harmonieusement diversifiée et plaisait tant à mon esprit rêveur, qu'il m'arrivait souvent de m'oublier en mélancolique contemplation et de ne regagner ma demeure que longtemps après le coucher du soleil.

"Un soir de juin, je m'étais attardé ainsi, et le soleil allait disparaître derrière les sinuosités chevelus de l'horizon du nord, lorsque je songai au retour.

"Le firmament était strié d'une grande bande de nuages, dont les franges semblaient se traîner sur la forêt. Une assez forte brise, idait le fleuve de lames courtes et pressées, dont le clapotement incessant contre le rivage de l'îlot avait quelque chose de mélancolique qui berçait mes pensées. Une petite embarcation avec une jeune fille pour passagère et un tout jeune garçon pour pilote, longeait la rive gauche, à quelques arpents de moi.

"Tout à coup, au moment où je me dirigeais vers mon canot, couché dans les ajoncs du rivage, un cri perçant se fit entendre dans la direction de l'embarcation, qui venait de chavirer

"Je vis la pauvre jeune fille affolée de terreur, qui se débattait dans le fleuve, pendant que la chaloupe s'éloignait, avec le petit garçon cramponné à sa quille.

"Lancer mon canot, pagayer vigoureusement vers le lieu de l'accident et saisir la jeune fille au moment où elle allait disparaître sous l'eau, tout cela ne fut l'affaire que d'une minute.

"Mais il était temps ! La petite avait déjà perdu connaissance, et je dus employer tout mon savoir pour la faire revenir à elle. Quant au gamin, il tenait bon sur son épave, et j'eus tout le temps de le recueillir sain et sauf.

"Ces jeunes gens étaient le frère et la sœur. Leur père, un des plus riches cultivateurs de sa paroisse, demeurant non loin de là, justement à l'embouchure de la petite rivière dont je parlais tantôt. De mon poste d'observation sur l'îlot, j'avais souvent remarqué sa grande et belle maison, à moitié perdue dans le feuillage et bâtie près de la berge de la rivière.

(À suivre.)

V.-E. DICK.

## POESIE

## CHATEAUGUAY

## I

Adieu, je pars ma bonne mère,  
Il me faut, ce soir, vous quitter;  
Et demain, loin de ma chaumière,  
Je combattrai pour vous venger.

## II

J'entends le canon qui résonne,  
C'est le signal de mon départ;  
Déjà la nuit nous environne,  
Il me faut quitter sans retard.

## III

Mais, je vous vois verser des larmes;  
Est-ce pour moi que vous pleurez?  
Chassez loin de vous ces alarmes,  
Car bientôt vous me reverrez.

## IV

A l'horizon de nos campagnes,  
Distinguez-vous, dans le lointain,  
Ces hautes chaînes de montagnes?  
Eh bien ! je serai là demain.

## V

Remplis d'artifice et de rage,  
Là sont nos cruels ennemis;  
Mais, on a pour soit le courage  
Quand on combat pour son pays.

## VI

Le front paré de la victoire,  
Quand le pays sera vengé,  
Je reviendrai, couvert de gloire,  
Dans la chaumière où je suis né.

ELZÉAR LABELLE.

## Chronique Bibliographique

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE. — Recueil des chefs-d'œuvres de toutes littératures. — Publication hebdomadaire. Henri Gautier, éditeur, 55 Quai des Grands Augustins, Paris.

Tous les jeunes qui possèdent une certaine instruction sont et doivent toujours être désireux d'élargir le cercle de leurs connaissances, et cela, par les livres.

Mais plusieurs d'entre eux se trouvent, à leur entrée dans le monde, dans l'impossibilité pécuniaire de se former une bibliothèque.

On a vainement essayé, jusqu'ici, de faire une collection des chefs-d'œuvres de toutes les littératures, accessible à toutes les bourses et irréprochable sous le rapport de la moralité.

M. Henri Gautier, non sans de grands sacrifices, a réussi, sous forme de revue hebdomadaire, format ordinaire d'un livre, à présenter à la jeunesse studieuse, un recueil irréprochable et à bon marché, dans lequel il fait entrer les chefs-d'œuvres de toutes les littératures.

Chaque fascicule ou numéro forme un tout complet et se compose de 32 pages, petit texte.

Avant longtemps, nous espérons que M. Gautier, vu le nombre déjà assez considérable d'abonnés qu'il compte au Canada, consentira à reproduire quelques-uns de nos auteurs canadiens. Nous lui avons déjà fait cette suggestion, et il nous a promis d'y songer.

L'abonnement, pour le Canada, n'est que d'une piastre et cinquante centins.

\*\*\*

LE VIRGINAL, mois de Marie, par le P. Ch. Laurent, mariste. Editeur, René Haton, 35 Rue Bonaparte, Paris.

A l'approche du mois des fleurs et la de renaissance de la nature toute entière, à l'approche du beau mois de Marie, que nous célébrons fidèlement dans toutes les églises de la province de Québec, nous sommes heureux de pouvoir recommander d'une manière toute spéciale ces touchants entretiens qui ont d'abord été donnés à l'église du Saint-Sulpice, à Paris.

Nous recommandons aussi un recueil semblable préparé par l'abbé Henri Bolo et intitulé : *Pleine de grâce*. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de l'abbé Bolo, son œuvre est connue. Son style, qu'il sait rendre attrayant et charmeur, réussit à émouvoir les plus indifférents en matière de religion.

\*\*\*

LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE. — Cadieux & Dérome, éditeurs Montréal.

Cette utile publication en est rendu à sa neuvième année. Elle contient une liste complète du clergé canadien par diocèses. On y trouve aussi tous les renseignements se rapportant aux communautés, maisons d'institutions catholiques, etc.

Si le soleil rendait des sons assez forts pour se faire entendre de la terre, ces sons, au lieu de nous arriver dans l'espace de huit minutes comme fait la lumière, ne nous arriveraient qu'au bout de quatorze ans.

## REFUTATION

Nous reproduisons ci-dessous du *Courrier de l'Illinois*, de Chicago, un article en réponse à des attaques contre la femme française parues dans l'*Inter Ocean* et apparemment écrites par un Français.

Si le duc de X... qui se dit noble titré de France, peut produire les pièces à l'appui, j'avoue qu'il a bien dégénéré, et j'en appelle à ses ancêtres, que l'indignation fera secouer les cendres de leurs tombeaux pour le renier, et imprimer à jamais sur son front les stigmates infamants de la félonie ; s'il est roturier, j'en appelle au peuple afin qu'il se lève en masse et proclame à la face du monde entier l'excellence de la femme française.

Feuilletons les pages de l'histoire des générations écoulées, nous y verrons que l'homme qui ne respecte plus la femme ne peut être loyal ni à son Dieu, ni à la foi jurée, ni au chef de l'Etat, ni à sa famille ; nous y verrons le grand exemple de l'anéantissement des puissances de Rome et de Carthage, qui jadis régissaient le globe, et, qui ne seraient pas arrivées au dernier degré de la décadence si elles n'avaient pas perdu la vénération de la femme.

Puisque pour un motif qui ne peut être que fort bas, le duc de X... dénigre la femme de son pays, moi française, appartenant à la vieille aristocratie, ayant mon entrée dans la haute société du faubourg St-Germain, je serai son champion et vous la ferai voir telle qu'elle est. Suivez-moi, chères sœurs américaines, dans les salons de la baronne de C..., là vous pourrez mettre à profit votre esprit d'observation.

Voyez dans ce groupe, cette splendide brune, aux traits classiques, aux épaules et aux bras d'albâtre vraiment dignes du ciseau de nos statuaires ; sa conversation est variée et amusante, sa toilette riche, frisant un peu l'excentricité, vous l'admirez, tous l'admirez, mais en jetant les yeux sur sa blonde voisine au minois chiffonné et agréable, au caractère sérieux et de bon goût, à la taille svelte, aux reparties pleines de finesse et de gaieté, ne la trouvez-vous pas délicieuse ? — cette dernière est la française. Que quelqu'un chante, exécute un morceau, déclame avec succès, son enthousiasme ne connaît plus de bornes ; s'il y a échec, vite elle l'atténue, et a toujours un mot d'encouragement, car la jalousie n'a pas de prise sur elle. Si à l'une la nature a donné ce bien si périssable quoique tant apprécié, cette beauté qui vous enivre, ce port majestueux qui vous saisit, elle a en revanche accordé à la seconde un charme infini de manières, une réelle distinction, apanage ordinaire de toutes les filles de race que vous croisez dans cette soirée, un esprit orné de mille connaissances dont elle ne fait pas apparat, mais à l'occasion elle aborde avec aisance tous les sujets : politique, histoire, littérature, physique, peinture, chimie, botanique, religion, etc. N'enviez-vous pas sa science et sa modestie ?

Un peu plus loin les personnes d'âge mûr qui font tapisserie discutent les graves événements de la guerre de 1870 ; un général, blanchi par ses regrets de voir sa patrie vaincue et opprimée, cite les actes héroïques des femmes qui assistaient les sœurs de charité dans les ambulances, sur les champs de bataille, pansant les plaies des blessés, consolant le moribond qui se débat dans les angoisses de l'agonie, vendant meubles et bijoux pour venir en aide aux pauvres soldats, et, ajoute-t-il : "de semblables actes d'abnégation, de tels sacrifices nés du patriotisme

"le plus pur, de l'oubli de soi-même, ont aussi été produits par les femmes de la Pologne, cette nation spoliée, amie de la France. Quo la postérité célèbre leur vertu et leur gloire nous pouvons être fiers d'elles."

Ailleurs, des âmes charitables se nomment des familles dignes d'intérêt, ces dames se divisent les quartiers et vont chaque matin, souvent jusqu'au sixième étage distribuer vivres, vêtements confectionnés par elles pour l'ouvrier ; quelques-unes même qui portent les plus beaux noms de France ne dédaignent pas de faire les lits des malades, d'allumer le feu, de mettre l'ordre dans ces misérables logis, n'est-ce pas admirable ; maintenant, nous rencontrons les débutantes, sorties récemment du couvent du Sacré-Cœur, des Oiseaux, des Dominicaines ; elles sont timides, rougissent facilement, ont des airs de biches effarouchées. Cette pudeur leur sied à ravir ; en les voyant si retenues qui oserait raconter devant elles une aventure scandaleuse ? personne ne s'étonne que l'éducation du pays aidant, elles ne possèdent pas l'assurance de leurs compagnes d'outre mer, qui nées sur le sol de la liberté par excellence sortent et voyagent seules très jeunes ; de cette innocence, le duc de X... ricane, et il préfère les femmes blasées. Que ces jeunes filles se marient, elles font la joie de leurs maris, l'ornement de leurs foyers dont elles savent sauvegarder l'honneur ; ce sont des femmes aimantes, de bonnes mères. Si après des années de bonheur, et personne n'est à l'abri des inconséquences de la fortune ; le Français rentre en disant : "Je suis ruiné elles sont tout dévouement. Tout n'est pas perdu, répond la jeune femme avec un baiser, nous travaillerons ensemble et aurons encore des jours heureux."

Que l'Américaine se trouve dans le mêmes circonstances :

"Pensez-vous, demande la femme, pouvoir me donner le luxe auquel je suis accoutumée ; je ne puis me passer de ces toilettes, de ces fêtes, de ce voyage annuel ;" et au lieu de se restreindre on termine par le divorce.

Descendons les marches de l'échelle sociale ; dans les modestes intérieurs de l'ouvrier, la femme vit une vie de sacrifice pour son mari, ses enfants, c'est elle qui par son économie, sa bonne conduite entretient chez elle une aisance relative ; la parisienne a un cœur d'or ; s'agit-il d'aider ses semblables, de recueillir des orphelins, de soigner une voisine malade, de donner un toit à l'étranger dans la peine, on la trouve toujours, et elle met toute son âme à vous rendre service.

Réellement, je ne saisis pas le duc X... ; en face de tous ces dévouements, qu'il se souvienne que, lui aussi, a eu une mère qui s'est réjouie de ses joies, a pleuré de ses larmes, qu'il parcourt la longue ligne des femmes ses ancêtres, dans les annales de sa famille ; il verra qu'elles ont possédé toutes les grâces, et toutes les vertus, car "Noblesse oblige."

La seule circonstance atténuante pour lui est qu'il aura été ébloui par le scintillement des millions de l'Américaine ; espérons que, ce moment d'égarement passé, il reviendra aux traditions de ses pères, sans quoi, je serai forcée de dire à mes sœurs des deux hémisphères : "Que Dieu vous préserve d'un semblable duc," et que les riches héritières du Nouveau-Monde se méfient des flatteries exagérées qui pourraient n'être qu'un filet tendu à leurs ailes dorées.

UNE FRANÇAISE.

## Revue des Revues

Le dernier numéro de la *Revue Nationale* est bien rempli. En voici le sommaire :

La fête des arbres, par l'honorable H. G. JOLY de LORBINIÈRE.—Mon meilleur ami, nouvelle inédite, par GUSTAVE A. DROLET.—Banques et Banquiers, par JOHN HAGUE.—Chronique de l'Étranger, par J. D. CHARTRAND.—A travers la vie (*suite*), roman Canadien, par JOSEPH MARMETTE.—Venise et la Province de Québec, par FAUCHER de SAINT MAURICE.—Nos écoles primaires, par C. J. MAGNAN, avec portrait.—Pages oubliées, par CH. des ECORRES.—Causerie scientifique, par SANITAS.—Modes et monde, par FRANÇOISE.—Les Disparus, avec portrait, par X\*\*\*.—Cinères, chanson, par ERNEST LAVIGNE.—Livres et Revues.

\*\*\*

Dans son numéro du 15 mars, *La Quinzaine* publie : Nos Dilettantes, par l'abbé FÉLIX KLEIN. Une critique savante et impitoyable des théories chères aux disciples de Renan.—La Sœur, par ALFRED POIZAT : Une nouvelle qui restera, par l'étrangeté de la vision et l'originalité du procédé littéraire, la révélation d'un beau talent.—Viennent ensuite : Une étude très fouillée sur la mystique de Mgr. Gay ; Les Lettres d'un curé de Canton ; Sous les Galons, roman ; Le Sens divin dans Schumann, par EMILE de SAINT-ARBAN ; Livres et Idées, par GEORGE FONSEGRIVE ; Chroniques Médicale et de Quinzaine.—Lettre de Madrid.—Courrier du Cap.

Un numéro est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande.

Abonnement à *La Quinzaine* pour le Canada, 28 francs par an. On s'abonne en s'adressant au No 62, rue de Miromesnil, Paris.

\*\*\*

Le dernier fascicule du *Bulletin des Recherches Historiques* est très intéressant. Qu'on en juge : La Cartographie et l'arpentage sous le régime français, par J. EDMOND ROY.—Question de géographie, par P. G. R.—Réponses : Cornélius Kreighoff, par C. M. M. ; La Pomme de terre au Canada, par A. L. ; La Traite avec les Sauvages ; La Porte St-Jean, par J. E. ROY ; Chanson sur Nicolet, par G. P. ; La sépulture de Wolfe, par J. M. LEMOINE ; William Henry ; Le "Courrier des États-Unis" ; Wolfe et la langue française, par P. G. R. ; La rue St-Jean, par J. M. LEMOINE ; Les Troupes Suisses au Canada, par PAUL de CAZES : Questions.

Cette revue est publiée à Lévis et l'abonnement est de \$2.00 par an.

La *Revue Biographique* donne une biographie de toutes les notabilités françaises contemporaines. On s'y abonne en s'adressant au numéro 193, rue de l'Université, Paris.

## L'AVENIR

Le Canada français et catholique peut-il espérer en l'avenir ?

C'est là une question à laquelle personne ne refusera une grande importance. Les nations, de même que les individus, sont soucieuses de leurs destinées. Elles bénissent toujours les efforts qui tendent à leur faire entrevoir quelque chose dans la nuit mystérieuse du futur.

D'ailleurs, l'avenir n'est-il pas l'intérêt, le grand intérêt du présent ? Ne rencontre-t-on pas chez toutes les nations ce désir brûlant : que le présent procure des bénéfices à l'avenir ; ou, pour mieux nous exprimer, n'est-ce point pour leur avenir que travaillent les nations ? De là ce regard inquiet qu'elles fixent sur les événements qui se préparent.

Bien qu'il ne soit point donné à l'intelligence humaine de pouvoir expliquer les vues du Tout Puissant, cette question : quelle avenir nous attend ? peut être résolue jusqu'à un certain point, mais par les hommes seulement qui comprennent bien les leçons du passé et les devoirs du présent.

Un saint missionnaire, aujourd'hui l'éminent évêque des Trois-Rivières, a écrit, il y a déjà une vingtaine d'années, un livre intitulé : *Quelques considérations sur la société civile et politique*. C'est, sur ces pages brillantes d'éloquence et de patriotisme que nous nous appuyons pour expliquer ce que nous croyons devoir être l'avenir du Canada.

Nous n'avons qu'à lire notre histoire, depuis l'endroit où elle nous parle des premiers essais de colonisation dans nos forêts vierges jusqu'à celui où elle nous montre le Canada lâchement abandonné à l'Angleterre par la cour corrompue de Louis XV, pour nous persuader que la Providence a des vues toutes particulières sur notre race.

Les premiers explorateurs français en Amérique, malgré leur énergie, malgré leurs efforts surhumains, doivent céder devant les difficultés qui s'encombraient sur leur passage. Leur énergie, à quoi leur sert-elle ? Leurs efforts sont inutiles. Il leur faut revenir avec leurs préjugés calvinistes au lieu du départ ou aller promener leurs erreurs vers d'autres terres. Il semble qu'ils aient combattu contre le ciel. Dieu ne voulait pas que des disciples de Calvin eussent un pied à terre sur les bords de notre Saint Laurent. Il ne voulait pas, du moins, qu'ils pussent créer ici un peuple façonné à leur image.

Jacques Cartier vient. Après quatre ans, il abandonne son œuvre. L'historien Ferland fait remarquer quelque part que ce nouvel insuccès fut heureux pour notre avenir.

Des repris de justice ne pouvaient, en effet, se former

jamais qu'une société sans loi et sans organisation, une société sauvage.

ChAMPLAIN, dès qu'il a la direction, sinon nominale au moins de fait, de la Nouvelle-France, réussit à merveille. Sans doute, il lui faut lutter contre la haine furieuse des Iroquois et, en face de tous les obstacles maintenir haut et ferme le drapeau de la mère-patrie. Il combat, mais il ne se décourage point. La pensée d'établir sur ces rives peu connues jusqu'à lui, une nation catholique, fidèle à l'Eglise et à la France de saint Louis, soutient encore son viril courage. Il voit le prêtre venir d'outre-mer pour évangéliser les peuplades barbares et leur donner les prémices de la civilisation en versant sur leur front l'onction sainte du baptême. Des communautés vont bientôt s'élever, des petits bourgs chrétiens se former, la forêt se rétrécir de plus en plus. Champlain meurt, mais il peut se vanter d'avoir laissé des germes de civilisation qui ne pourront que s'accroître avec le temps.

Nous en venons immédiatement à la cession du Canada. Nous dirons seulement, avant d'aborder un nouveau sujet, que depuis Champlain jusqu'en 1760, le Canada français fournit à notre histoire les pages les plus belles et les plus étonnantes. Il n'a manqué à sa gloire qu'un théâtre qui eût le monde entier pour spectateur. Les sacrifices de cette époque, pourtant, sont d'autant mieux appréciés qu'on est très sûr qu'ils n'avaient pour mobiles que le pur amour de la patrie et le zèle pour la conversion des infidèles.

Tous les sacrifices du passé pour maintenir le drapeau français en Canada semblaient être devenus inutiles. La lâcheté sans nom de Louis XV, les désordres de sa cour, la guerre de sept ans, voilà autant de causes de l'abandon où était laissé l'héroïsme impuissant de nos pères. La résistance devint impossible. Il fallut que le bouillant carnage de Lévis se calmât. Peu après, un traité nous livrait à la possession des Anglais.

Mais, faisons taire ici les susceptibilités du patriotisme. Écoutons la voix calme de la raison, et, les yeux fixés sur les événements, l'oreille attentive à la leçon des faits qui semblent ménagés par la Providence, recueillons-nous un instant.

Les horreurs de la révolution se préparaient. Or, est-il possible que, demeuré sous la domination française, le Canada n'eût pas vu se répéter dans son sein quelques-uns des désordres de l'impunité révolutionnaire ? Les troubles de l'Algérie, pendant les saturnales de la commune de 1871, n'auraient-ils point pu avoir des précédents ici en 1793 ? Et quelle garantie aurait été donnée à la morale et à la religion des Canadiens ? Pour nous, nous sommes persuadés que si notre sort n'eût été séparé de celui de la France, nous aurions eu à subir le contre coup de la grande révolution française et que des Canadiens en seraient vraisemblablement aujourd'hui à subir le joug d'hommes moulés sur les pétroleux de Paris.

Cette chute subite sous l'empire de maîtres dont la langue et les croyances leur étaient étrangères, rendit l'attachement de nos pères à leur foi et à leur langue plus fort, plus ferme que jamais. Devant un dominateur insolent, et l'histoire de l'Irlande accusait la cruauté farouche à l'égard des vaincus ; devant ce maître qui violait les capitulations et voulait asservir le peuple à un conseil de soldats, nos pères réclamèrent leurs droits d'hommes libres. Ils récusèrent les juges qu'on leur imposait et se placèrent sous l'égide bienveillante de leur clergé. Ainsi, dans un moment où une partie de leurs frères de France se laissaient prendre à l'amorce trompeuse d'une fausse liberté, et foulaient aux pieds les droits de la morale et les enseignements de la religion, eux se voyaient forcés par les circonstances à implorer et bénir la douce influence de l'Eglise.

La noblesse, en général, les avait abandonnés et peut-être avec elle quelques vices qui eussent nui à leur avenir. Bigot et ses complices avaient subi en France le châtiement dû à leurs vilénies. Pour soutenir leurs droits et leur donner les consolations nécessaires, il ne leur restait que le clergé. En outre, le maître tendait à les persécuter dans la foi qu'ils professaient. C'en était assez pour qu'elle se fortifia davantage chez eux et qu'ils s'y cloussent avec un acharnement qui s'accrut avec le fanatisme des vainqueurs. C'est d'eux sans doute que les Canadiens Français d'aujourd'hui tiennent ce patriotisme qui, le jour de la fête nationale, se traduit en expressions si fières et si énergiques, en démonstrations si chaleureuses et si imposantes.

Pourtant, sans le secours du Ciel, notre national n'eût point demeuré tout-à-fait intacte. La déclaration d'indépendance des Etats-Unis nous sauva. Seul maître dans tout le nord du nouveau continent, le lion britannique n'aurait rencontré rien qui pût l'empêcher de nous traiter comme la malheureuse Irlande. Mais dès qu'un peuple indépendant était établi à nos côtés, il voyait du coup tomber ses prétentions de sa tyrannie. Il tenait alors à sa conquête, et la mise à exécution de ses desseins la lui eût enlevée infailliblement. La providence nous avait réservé un équilibre et c'est à cet équilibre que nous devons d'être demeurés paisibles possesseurs de notre sol, paisibles usufruitiers de nos droits les plus sacrés.

(A suivre)

A vingt-quatre pieds sous terre, à Ottawa, on vient de trouver les restes d'un loup marin avec des coquillages, etc. Les géologues prétendent que ces restes furent déposés là quand toute cette partie du continent n'était qu'une vaste mer.

# LA SEMAINE

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

LEGER BROUSSEAU, - - 11 & 13, RUE BUADE, QUEBEC

## ABONNEMENTS :

CANADA	{	UN AN..... \$2 00		UNION	{	UN AN..... \$2 50	
		SIX MOIS..... 1 25				POSTALE	SIX MOIS..... 1 50
		TROIS MOIS... 0 75				TROIS MOIS... 1 00	

Toutes correspondances se rapportant à l'administration devront être adressées comme suit :

**LEGER BROUSSEAU**

EDITEUR DE LA SEMAINE

11 & 13, RUE BUADE, QUEBEC

Toutes correspondances concernant la rédaction devront être adressées à

**RAOUL RENAULT**

SECRETÉAIRE DE LA RÉDACTION,

BOITE DE POSTE 408, QUEBEC.

SOMMAIRE :—FRUITLETON : Le Roi des Etudiants, Dr V. E. DICK. — Chateauguay (poésie), ELZ. LABELLE.—Chronique bibliographique.—Réfutation, UN FRANÇAIS.—Revue des Revues.—L'Avenir.—La Semaine.—Revue de la Presse.

## LA SEMAINE

La semaine qui vient de s'écouler, n'a pas été fertile en événements.

On continue toujours à ergoter sur la question des écoles. Nous en avons encore pour longtemps à entendre les journaux discuter sur cette malheureuse question.

Le gouvernement Manitobain, par l'entremise de son organe reconnue, la *Tribune*, fait signifier au gouvernement fédéral qu'il ne rétablira pas les écoles tel que recommandé par l'arrêté ministériel du 19 mars dernier. Si ce refus est fait officiellement, le gouvernement fédéral sera en position d'intervenir à la prochaine session du parlement.

D'ici à l'ouverture des chambres, nous devons attendre les événements et compter sur la bonne foi du gouvernement, qui a promis d'intervenir, si la législature du Manitoba ne s'exécutait pas....

Nous sommes à la veille de l'ouverture de la navigation. Le fleuve charroie à pleines rives, des amas de glaces qui viennent de plus haut pour aller se perdre dans le Golfe. Déjà trois ou quatre goélettes de la Malbaie et de Pointe aux Esquimaux sont arrivées dans le port de

Québec. Le premier vapeur océanique est attendu pour le 20 du courant.

La nouvelle saison s'annonce sous des couleurs plus brillantes que celle qui vient de s'écouler. Est-ce l'effet produit par la nature qui se renouvelle? Avons-nous raison d'espérer une meilleure saison sous le rapport du commerce et de l'industrie?

Avec la belle saison nous viennent aussi les primeurs et les fruits des pays tropicaux. Mais, de ces fruits, il faut en user avec frugalité, car ils sont très dangereux. Presque tous sont cassés verts de l'arbre qui les produit et muris artificiellement. Les bananes, en particulier, sont mises dans de grands réchauds où elles sont soumises à la chaleur immédiate du gaz. Muries de la sorte, elles contiennent des éléments délétères de nature à provoquer des symptômes d'empoisonnement....

Les Japonais et les Chinois ont conclu un armistice pendant lequel des négociations seront entamées pour rétablir la paix. L'empereur du Japon aurait mis de l'eau dans son vin et serait maintenant désireux de s'attirer l'amitié des Chinois. Il a des vues ambitieuses et voudrait devenir le seigneur et maître d'une partie de l'Asie.

La France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie ne seraient peut-être pas étrangères l'armistice qui vient d'être conclu. Ces différents pays ont d'importantes relations commerciales avec la Chine et il est tout probable qu'ils ont au moins suggéré une entente entre la Chine et le Japon....

L'Angleterre n'est pas contente, par le temps qui court. Et elle en veut surtout à la France, et c'est précisément l'influence toujours grandissante de la France en Afrique qui empêche le lion britannique de dormir en paix. Il préfère des grognements menaçants et, s'il fallait en croire Sir William Grey, les Anglais se dirigeraient incontinent sur Paris.

Mais c'est chose plus facile à dire qu'à mettre à exécution et le lion britannique nous a habitués à ses fréquents grognements qui n'ont jamais eu de suites sérieuses; car

loin de les faire suivre de répressailles lorsqu'on lui rit au nez, il se fait un devoir de toujours faire des bassesses et des platitudes. L'histoire diplomatique du monde entier est là pour le prouver.

Il n'est donc pas nécessaire de s'inquiéter beaucoup des récriminations de John Bull. Il vaut mieux, croyons-nous, faire mine de ne pas les entendre.

## Revue de la Presse

### CANADA

#### ANALOGIE DES TEXTES

La *Minerve* fait ressortir la parfaite conformité du *remedial order* avec le texte même de la constitution fédérale. Elle signale en particulier le passage

où se trouvent les mots : *it seems requisite*.

« Ne sachant plus qu'inventer pour attaquer l'ordre rémédiateur, les libéraux recourent au moyen suivant, dit-elle. L'ordre en conseil, disent-ils, n'est pas même formel ; il déclare tout au plus qu'il semble nécessaire d'amender les lois du Manitoba.

« Admettons que nos adversaires ont pu être induit en erreur par une traduction inexacte. Voici le texte anglais du passage auquel on fait allusion, et qui est reproduit dans les deux ordres en conseil :

“ And his Excellency the governor-general was further please to declare and decide, and it is hereby declared, that it seems requisite that the system of education embodied in the two Act of 1890 aforesaid shall be supplemented by a Provincial Act, or Acts which will restore to the Roman Catholic minority the said right and privilege of which such minority has been so deprived as aforesaid, etc.”

« Cela a été traduit : “ Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général en conseil de déclarer... qu'il est estimé nécessaire”, ou qu'il semble nécessaire” etc. La traduction exacte est : “ qu'il est jugé nécessaire.”

« L'ordre en conseil rédigé en anglais reproduit les termes de l'article 22, s. s. 3, de l'Acte de Manitoba, qui dit :

“ 3. In case any such Provincial Law, as from time to time seems to the governor-general in council requisite for the due execution of the provisions of this section, is not made... the Parliament of Canada may make remedial laws...”

« On voit que l'ordre en conseil contient les mêmes termes : *seems requisite*.

« Dans la version anglaise de l'Acte de Manitoba, la s.-s. 3 de l'article 22 se lit :

“ 3. Dans le cas où il ne serait pas décrété telle loi provinciale que, de temps à autre, le gouverneur-général en conseil jugera nécessaire pour donner suite et exécution de la présente section... le Parlement du Canada pourra décréter des lois propres à y remédier...”

« Cette erreur des traducteur de l'ordre en conseil ne peut changer beaucoup la position ; nous avons tenu pourtant à rétablir le texte exact pour éviter toute ambiguïté, et démontrer en même temps que les ministres n'ont négligé aucun détail, mais ont adopté jusqu'aux mots mêmes de la loi.

« Le gouverneur en conseil n'a pas seulement exprimé l'opinion que les lois scolaires de Manitoba doivent être amendées, mais il a jugé nécessaire qu'elles le soient.”

Evidemment, l'*Union Libérale* n'est point satisfaite du résultat de l'élection de Stanstead. Elle n'y va pas à main morte, non plus, pour qualifier d'épi-

thètes saugrenues les pauvres diables qui n'ont pas cru devoir voter pour son candidat.

Qu'on en juge :

« Le gouvernement l'a emporté à Stanstead. Qu'il se réjouisse, car c'est bien une de ses victoires !

« Il n'y a peut-être qu'un comté dans la province et sous le soleil où l'on puisse voir assemblés autant de voyous endimanchés et d'ignorants sordides.

« Il n'y en a peut-être pas où l'esprit de justice, le sentiment de l'honneur, la délicatesse de gens bien élevés soient aussi généralement incurus.

« Les gens de cœur, d'intelligence, les citoyens respectables existent là, certes, et en grand nombre, mais ils sont débordés par une horde de va-nu-pieds qui les noient.

« Inutile de dire que les ministres actuels ont trouvé là un champ bien préparé pour y semer leur doctrine.

« Ils ont trouvé là des brigands qui les ont compris et spontanément applaudis.”

Et dans un autre coin du même journal, on peut lire l'abracadabrante phrase qui suit :

« Nous avons été battus à Stanstead, mais le mal n'est pas grand. Le candidat pour lequel nous avons lutté n'en valait guère la peine.”

Il nous semble que l'*Union Libérale* ne fait pas, là, un compliment enrubanné à ses amis qui ont travaillé ardemment au succès de la candidature de M. Coward, qui a eu la *cowardise* de les vendre immédiatement après sa défaite. Il a été, en effet, se jeter dans les bras de l'honorable M. Hackett, son concurrent, et il lui a offert son concours pour les prochaines élections.

Nous est avis que le concours d'hommes de cet acabit n'est guère précieux pour ceux à qui il est offert et le parti conservateur ne devrait pas contribuer à la *cowardise* de cet être-là.

**ILS SONT TOUS SATISFAITS** La presse conservatrice française de cette province est maintenant unanime à approuver le règlement (?) de la question des écoles.

*Le Courrier, la Vérité et la Croix* se déclarent satisfaits. Cela règle la question pour les catholiques !

Il est vrai que nos coreligionnaires de Manitoba n'ont encore rien obtenu de la justice qu'ils sollicitent vainement depuis cinq ans.

Mais qu'importe ?

Ne vaut-il pas mieux éviter de créer des embarras à un gouvernement bleu-orange ?

C'est ainsi qu'on l'a compris en 1872 lorsqu'il s'est agi de choisir entre la chute du gouvernement et le triomphe de la cause des catholiques au Nouveau-Brunswick.

Nos ministres français d'alors n'hésitèrent pas un instant. Ils jetèrent leurs coreligionnaires à l'eau pour sauver la précieuse barque ministérielle, pilotée par un orangiste de haut grade.

Aujourd'hui, nous assistons au même spectacle.

Voilà cinq ans que les catholiques de Manitoba demandent la réparation d'une injustice, aujourd'hui bien reconnue. On s'est moqué d'eux, pendant tout ce temps. Maintenant on est en frais de leur faire croire qu'ils ont enfin obtenue la réparation de cette injustice.

Nous avons besoin de nous rappeler quelques fois que nous descendons de la vieille France, car on serait tenté de croire, devant tant de servilisme et de bassesse, que les habitants des bords du St-Laurent sont nés parias ou esclaves.

*L'Electeur, de Québec, libéral.*

**NO SURRENDER** La *Tribune*, de Winnipeg, organe attitré du gouvernement Greenway, vient de publier un article sur la question des écoles.

Cette article a la violente signification du "No surrender" des enfants de la Boyne, du Derry, etc., et équivalant au cri de "No popery".

Tous ceux qui ont suivi les événements de près, depuis 1890, qui ont observé et étudié sérieusement la situation, s'attendaient à ce résultat. Une politique énergique à son initiative, l'eût prévenu. C'est ce qu'on n'a pas fait. On a mieux aimé rejeter la responsabilité du règlement des difficultés scolaires sur les tribunaux. Or, les tribunaux se sont assez contredits pour encourager les adversaires des écoles séparées, pour donner confiance et espérance aux catholiques lésés dans leurs droits les plus sacrés, et créer le plus grave conflit.

Aujourd'hui, on récolte ce que l'on a semé, et le gouvernement fédéral qui comptait sur la bonne volonté des manitobains protestants pour le règlement de la fameuse

question, se voit dans de beaux draps. Il lui faudra bien en définitive se prononcer dans l'affirmative ou la négative.

"Aucune division dans le cabinet (le cabinet Greenway) dit la *Tribune*, au sujet des écoles. Tous les ministres sont déterminés à maintenir les écoles non-confessionnelles. Ce serait un suicide pour le gouvernement que de faire un compromis qui ne serait jamais accepté par le peuple. Le gouvernement sait que le mandat qu'il tient du peuple du Manitoba l'oblige à conserver le système des écoles publiques, et il n'a pas plus l'intention de manquer à ce mandat que d'abandonner le gouvernement de la province aux catholiques romains."

Plus loin, la *Tribune* ajoute qu'on perd son temps à suggérer des compromis, des commissions d'enquête, etc.

"Ce n'est plus, dit-elle, le temps des compromis. Les écoles nationales doivent être maintenues dans toute leur intégrité, ou la lutte qui est actuellement si vive deviendra encore plus acharnée et se perpétuera."

## ETATS-UNIS

Telle est à peu près la seule réponse que pourraient nous donner nos concitoyens de langue anglaise, si nous leur demandons le pourquoi de certains préjugés dont ils sont imbus à notre égard. La plupart d'entre eux ont sur notre compte des idées préconçues, dont l'absurdité saute aux yeux, et le diable ne les en ferait pas démordre.

En vain l'évidence palpable de leur erreur s'offre-t-elle à leurs regards, de quelque côté qu'ils puissent se tourner, ils en ont pris leur parti ; il leur faut une race franco-canadienne, non telle qu'elle existe, mais telle qu'il a plu à la malveillance ignorante et stupide de la représenter.

On leur a dit que nous étions le produit dégénéré d'un croisement entre les races française et aborigène. Ils ont ajouté foi à cette fable parce qu'elle est naïve et surtout parce qu'elle flatte la manie qu'ils ont de proclamer leur race supérieure à toutes celles qui l'entourent.

Ils n'ont pas réfléchi que, leurs pères ayant constamment travaillé à amener les Sauvages contre les colons français, c'est du côté anglo-saxon que se trouvent les plus fortes présomptions de fusionnement.

Ils oublient également que le territoire des Etats-Unis a toujours contenu plus d'Indiens que le Canada ; que les Métis français forment une classe distincte, peu nombreuse, fixée dans les lointaines régions du Nord-Ouest, à côté d'une population de Métis anglais et américains que nul Anglo-Saxon n'a jamais été tenté de confondre avec la nation américaine, bien que pareille erreur eût été tout aussi excusable que celle que la badauderie anglo-saxonne

gobe avec tant de satisfaction lorsqu'il s'agit de ses origines de la nationalité franco-canadienne.

Même crédulité complaisante en ce qui concerne le prétendu dialecte franco-canadien. Le Journal de notre littérature, bien française malgré son caractère finnet de terroir, a été officiellement reconnu par l'Académie Française, la plus haute autorité en ce qui concerne la langue de Molière. Les ouvrages canadiens couronnés par cet auguste corps ont été écrits par des Canadiens pur sang, qui ont puisé leur instruction française chez nous et pas ailleurs, qui, en écrivant, se sont servis de leur langue maternelle et qui ont été compris par tous leurs compatriotes sans la moindre exception.

Nous avons nos universités franco-canadiennes, les collèges franco-canadiens foisonnent dans notre pays natal ; nos publications périodiques, nos journaux et nos revues pullulent sur le continent américain.

Nous pourrions citer au moins une dizaine d'écrivains canadiens encore pleins de vie et qui ont publié chacun une moyenne de quatre ou cinq volumes français, ce qui est une jolie proportion, étant donné notre nombre.

Comme il n'y a pas de loi qui défende à un homme de s'improviser littérateur ou publiciste, quelques unes de nos productions littéraires laissent à désirer sous le rapport de l'élégance, mais le même fait se produit en France.

Chez nous comme ailleurs, le goût et le bon sens populaire donnent à chacun son rang en dépit des coups de grosse caisse, et les œuvres canadiennes qui trouvent grâce devant l'austère indifférence d'un public enclin à préférer le livre français au livre canadien, ont généralement le mérite d'être écrits en un français à peu près irréprochable. Tout cela se passe au grand jour, à deux pas de la république américaine.

Des centaines de jeunes américains vont chaque année étudier dans les collèges franco-canadiens : plusieurs volumes de poésie française ont été publiés aux États-Unis par des Canadiens-Français ; les journaux imprimés et rédigés par nos nationaux sur le territoire de l'Oncle Sam, sont généralement écrits en un français très compréhensible ; enfin, il existe une infinité de raisons pour que le vulgaire même s'aperçoive que notre langue à nous Canadiens est bien la même que celle dont on se sert à l'Académie Française, à la maison de Molière, au Palais-Bourbon et à l'Élysée.

Vous nous direz peut-être que personne n'en doute, et que nous perdons un temps précieux à constater des faits aussi évidents que la lumière du soleil. Détrompez-vous. Si étrange que cela puisse paraître, nous en sommes réduits à prouver, par A plus B, une chose que tout le monde devrait savoir, mais qu'on semble ignorer encore dans certaine Ecole Scientifique d'une Université américaine dont nous voulons bien taire le nom.

En effet, voici une lettre que nous recevons d'un professeur de cette université :

"Ecole Scientifique X... Université Y..."

"Cher monsieur,

"Voulez-vous m'envoyer une copie de votre journal ? Je vous serais très obligé si vous vouliez également me dire s'il existe une liste des publications en langue franco-canadienne offertes en vente. Je veux dire dans le dialecte dont on sert chez le bas peuple. De plus, avez-vous une liste des journaux français publiés aux États-Unis ?

"Respectueusement à vous,

Z..."

Notre correspondant était évidemment de bonne foi. Nous lui avons écrit pour le détromper. Il va tomber des nues en apprenant que nous n'avons pas d'autre langue que le français. Nous souhaitons que le choc ne soit pas assez fort pour le détourner à jamais de ses études ethnologiques et lexicologiques.

Il ne se doutait peut-être pas, en nous écrivant, qu'il s'adressait à un Canadien-Français qui s'enorgueillit d'appartenir à ce que l'on est convenu d'appeler le bas peuple et qui a puisé toute son instruction dans cet humble milieu.

Nous sommes enchanté d'avoir eu l'occasion de le détromper sur ce point. C'est toujours autant de fait ; mais nous ne nous faisons pas illusion. Nous savons que demain, ce sera à recommencer.

Nous avons contre nous le parti pris des gallophobes, renforcé par l'avachissement, l'ignorance et parfois la malhonnêteté de quelques exploités.

Nous avons vu de prétendus professeurs du mythologique *Parisian French*, qui ne savaient pas l'orthographe et trouvaient moyen d'en imposer à quelques élèves américains en exploitant leurs préjugés. Dans le nombre, il y avait des Canadiens dont l'incompétence et l'origine coloniale perçaient à travers leurs ridicules efforts pour prononcer à la française.

Ils se disaient Français de France et prétendaient ne pas comprendre leurs véritables compatriotes, histoire de mettre ceux-ci dans l'impossibilité de les empêcher de battre monnaie sur l'ignorance de la grammaire.

Nous avons entendu un jeune Canadien, élève des écoles publiques, dire sérieusement à une Américaine qu'elle prononçait à la Parisienne et parlait le vrai français. Or, savez-vous ce que cette Américaine parisienne venait de dire ?

Un simple Canadien à sa place aurait dit simplement "Taisez-vous" et il aurait été compris à Paris comme à Québec.

Pour exprimer la même idée, elle avait dit : "Fermez votre bouche" et notre anglicisé avait trouvé cela admirable. Résultat des fausses idées que la lecture exclusive de l'anglais inculque même à nos propres compatriotes.

Nous le répétons pour la vingtième fois au moins : il n'y a pas de patois franco-canadien, bien qu'il y ait en France un grand nombre de patois différents.

Cela s'explique par le fait que nos pères, venus de la Saintonge, de la Provence, de la Bourgogne, de la Picardie, de la Gascogne, du Perche, du Poitou, de la Bretagne et surtout de la Normandie, ont été forcés de renoncer à leurs patois respectifs pour parler la seule langue comprise de tous les émigrés.

Voilà pourquoi l'accent normand nous est resté bien que le patois normand nous soit inconnu.

De même que les Yankees ont des tournures anglaises qui leur sont propres, nous avons certaines expressions françaises qui sont bien à nous, et l'anglais de Longfellow n'est pas plus pur que le français de Fréchette.

Il y a peut-être des Canadiens qui ne comprennent pas Fréchette, mais n'y a-t-il pas une foule d'Américains qui sont incapables de comprendre Longfellow ? Entendons-nous ; il y a à comprendre et à être compris, mais la difficulté est la même dans les deux cas.

Si un Canadien du bas peuple s'adressait à un professeur américain pour lui demander une liste des ouvrages écrits en anglais-yankee, on le traiterait d'ignorant et on aurait raison. Quand c'est un professeur d'université américaine qui demande une liste des ouvrages publiés en langue canadienne-française, cela dénote de la part de la classe instruite américaine une ignorance sur notre compte très dangereuse pour ceux des nôtres qui trouvent dans les lettres américaines leur unique source de renseignements en ce qui nous concerne.

Nous avons promis à notre correspondant de traiter la question publiquement. C'est fait ; et s'il est nécessaire de recommencer, nous recommencerons chaque fois que l'occasion se présentera de dissiper quelques-uns des absurdes préjugés que l'on persiste à entretenir sur le compte de la nationalité canadienne française.

*L'Opinion Publique, de Worcester, Mass.*

**FAUX PATRIOTISME** La fierté nationale est une vertu lorsqu'elle ne dépasse pas les limites du bon sens. Avoir foi en la puissance de la nation dont on fait partie, se montrer jaloux de sa gloire et s'efforcer d'inculquer à la jeunesse le plus profond respect pour les saines traditions nationales, tout cela est digne d'éloge.

Chez certaines races ce sentiment, très louable en soi, aurait besoin d'être cultivé. Chez d'autres, il serait à propos de le restreindre. Les peuples conquis sont plutôt enclins à manquer de confiance en eux-mêmes. Les autres sont parfois disposés à se faire une idée exagérée de leur puissance. Autant il sied mal aux premiers de se montrer serviles, autant il est peu digne de la part de

puissances se vanter d'avoir toujours la menace à la bouche.

Nous assistons sur ce continent à un spectacle peu encourageant pour ceux qui voudraient voir la justice primer la force brutale. Tandis que la race franco-canadienne, aux prises avec l'intolérance, essaie vainement d'obtenir, au lieu de inexplicables concessions, quelques ménagements qu'une attitude plus ferme pourrait seule lui procurer, tandis qu'elle se voit enlever petit à petit, grâce à la pusillanimité de ses chefs, les garanties qu'elle tenait en vertu des traités, la forfanterie anglo-saxonne se manifeste bruyamment à tout propos et hors de propos.

On oublie volontiers dans certains milieux anglophones que "plus on est fort plus on doit être bon."

Les incessantes agitations anti-catholiques qui se produisent au sein de la majorité protestante font peu d'honneur à celle-ci. Il ne faudrait pas cependant la tenir responsable de tout ce qui se fait en son nom. On aurait tort également de juger le peuple américain d'après les agissements des exaltés et des marchands de nouvelles à sensation qui ne rêvent que plaies et bosses. Cependant, si l'on n'y prend garde, la forfanterie deviendra un ridicule national.

Le dernier numéro du *Judge* contient une caricature représentant un énorme Oncle Sam tirant l'oreille à un tout petit gamin représentant l'Espagne. De sa main restée libre, le géant tient un faisceau de verges. Au fond du tableau un navire espagnol fait la chasse à l'*Alliance*. La légende met dans la bouche de l'Oncle Sam les paroles suivantes :—" Si tu ne fais pas attention, clampin, je te ferai sauter hors de l'élément liquide."

Les badauds s'arrêtent devant les vitrines où ce journal est exposé et trouvent cela très spirituel. Cependant, lorsque l'on songe que l'Oncle Sam, après s'être trop pressé pour enjoindre à l'Espagne d'avoir à lui donner des explications immédiates au sujet d'un incident qu'il aurait eu meilleure grâce à ne pas soulever, attend encore une réponse, on est assez naturellement porté à se dire qu'il n'y a pas là de quoi s'enorgueillir outre mesure.

L'incident Waller a également fourni aux journaux chauvins beaucoup de copie épicée et ornée de titres flamboyants. On a répété sur tous les tons que toutes les puissances de la terre ont peur des Etats-Unis. Il y a là un travers d'esprit dont il faudra se guérir. On ne gagne rien à proclamer de pareilles absurdités que la logique des faits se charge invariablement de démentir.

La France ne se dérangera pas plus pour les Etats-Unis au sujet de l'affaire Waller qu'elle ne s'est émue des prétentions de l'Angleterre concernant le haut Niger. Les journaux américains auront même beau accuser la France de tous les torts qu'ils devraient reprocher à l'Angleterre, cela n'empêchera pas celle-ci de céder encore comme elle l'a fait déjà, précisément parce que ses prétentions sont ridicules.

Voilà tout ce que l'on gagne à essayer de faire le peuple la fausse impression que la nation permet de se permettre et que, devant un rugissement du tonnerre ou un froncement du sourcil de Jona et toute l'humanité est prête à courber la tête.

De pareilles vantardises ne sont pas des manifestations de patriotisme. Ce qu'il faut apprendre aux nations c'est que, chez les peuples comme chez les individus, la probité et la justice sont les principaux éléments de force. En proclamant le principe que la forme prime le droit, on rend un mauvais service au pays dont on veut vanter la puissance.

En lui faisant une réputation de matamore et de mauvais coucheur, on ne peut préparer à un peuple autre chose que des avançons. C'est en se retranchant derrière l'inepugnable rempart de la justice que la nation devient réellement forte.

C'est surtout dans leurs relations avec les autres pays que les Etats-Unis devraient mettre en pratique cette devise bien américaine : *Be sure you are right and then go ahead.*

EUROPE

Il y a une quinzaine de jours, en traversant ma boutique un commis-voyageur qui venait m'offrir des pâtes : c'est la première fois que je voyais ce pistolet-là, et il ne me revenait pas du tout, car il avait un nez en bec de chouette qui le faisait reconnaître du premier coup pour un juif. Or, il y a longtemps que je me suis promis de ne jamais acheter pour un liard à ces gens-là.

— Monsieur, que je lui fais poliment, mais sèchement, je suis amplement fourni de pâtes, et je n'en ai pas besoin.

— Mon bon Moïsi, qu'il me répond d'un ton câlin, il est possible que vous avez des pâtes, mais pas comme les miennes. Dedans les fôtres, il n'y a pas d'œuf; dedans les miennes il y en a beaucoup, et bourdand, che ne les fouds pas cher. Tenez ! récartez moi ça.

Et mon gaillard m'ouvre plusieurs boîtes, où se trouvaient des échantillons de ses marchandises. Elles avaient ma foi ! fort bonne mine et étaient d'un jaune superbe.

— Eh bien ! Monsieur, qu'en dites-vous ! avez-vous jamais vu d'aussi belle marchandise, et à si bon marché ? Fous ferrez comme vos clients ils en seront contents !

Je fus assez bête pour croire ce brigand-là, et je lui achetai cent kilos de ses pâtes. Huit jours après, je recevais la marchandise. Comme je la débarrassais, entre la bonne du juge-de-peace.

— Puisque vous voilà, Mademoiselle Victoire, que je lui fais, c'est vous qui allez étrenner mes nouvelles pâtes.

— Je veux bien, et je vous dirai si elles sont aussi bonnes qu'elles sont belles.

Le surlendemain, elle me dit :

— Je ne peux pas vous faire compliment de vos nouvelles pâtes.

— Comment ! elles ne sont pas bonnes, des pâtes pleines d'œufs !

— Des œufs ! Ah ben ! je voudrais bien voir les poules qui les ont pondus. Vos pâtes, une fois cuites, ressemblent à la colle des peintres.

Mademoiselle Victoire partie, je courus chez notre pharmacien avec un cornet de mes pâtes, et je le priai de les analyser. Le lendemain, il me fit savoir qu'il n'avait pas trouvé trace d'œufs, et que leur belle couleur et de la nuit d'une drogue quelconque.

Canaille de juif, va ! Si jamais il remet les pieds sous moi, il peut être sûr que son derrière fera connaissance avec mon soulier.

Hélas ! ce n'est pas la première ni la seule victime des commis-voyageurs juifs, et je connais plusieurs cultivateurs qui ont été volés comme dans un bois, en leur achetant bien cher des engrais chimiques qui ne valaient pas quatre sous.

En général, défions nous de cette race là ; c'est à nos dépens qu'elle a ramassé l'énorme fortune qu'elle possède.

De la Croix de la Lorraine.

Sous le pseudonyme Girondin de Bar-

LA POLITIQUE n'ave on lit dans la *Nouvelle Revue* cette

ET LE page vibrante sur la politique et le

PATRIOTISME patriotisme.

Nous ne voulons point croire que la France ait fait son deuil de désastres récents, mais en ce moment elle s'ignore, elle se cherche. Les hommes qui la gouvernent ne l'aident point dans cette quête de soi-même qui crée les grands mouvements nationaux. C'est ici que les rapports du patriotisme et de la politique deviennent étroits et dangereux. Il est impossible qu'un pouvoir instable et transitoire donne confiance au pays. Quant à son action même, ce pouvoir se trouve quotidiennement limité, entravé, gêné. Il est à la merci d'une interpellation, d'une intrigue louche, quelquefois d'un article de journal. Il est forcé de tenir compte des engagements pris par ses prédécesseurs qui suivaient en général une voie différente de la sienne. Il porte le poids de leurs sottises ou de leurs maladresses arrivées à éclosion, et, quant à l'avenir, il tâtonne, puisqu'il n'est jamais sûr du lendemain.

Les grands hommes, les Pitt, les Stein, etc., ont eu du large devant eux. Ils ont pu agir à longue portée, grouper, combiner, joindre l'audace à la prudence. Sans doute Stein s'est trouvé en butte à des difficultés terribles et il s'est retiré sous sa tente. Mais alors il était vainqueur. L'Allemagne bénéficie encore aujourd'hui de la cohésion

qu'il lui donna. Par quelle méthode, nous le savons : En formant le faisceau des intérêts et des sentiments patriotiques, en ne reculant jamais, en utilisant toutes les fautes de l'adversaire, en associant des haines à sa haine. Ces hautes individualités rachètent la politique, excusent ses faiblesses.

Là, comme ailleurs, nous ne cesserons de répéter, c'est dans les hommes jeunes qu'est notre espoir. Il faut, pour travailler à la rénovation intime d'un pays, une énergie verte fraîche et de l'horizon devant soi. On craint les que le pins. Mais ne sont-elles pas aussi vives et plus

De même chez les vieillards, chez ceux que nous voyons qui leur sont. Et c'est aussi des hommes nouveaux seuls n'est. peut attendre une intelligence complète de cette force indiscutable, inéluctable et infrangible qu'est le sentiment patriotique.

*La Nouvelle Revue, de Paris.*

**LE DUEL** Sous le nom de "combat judiciaire", de "jugement de Dieu par excellence", le duel fit longtemps partie de la procédure. Il était pour toutes les actions civiles et criminelles un moyen de prouver le bon droit, au même titre que le serment et que le témoignage. Il passait même pour leur être supérieur, car, dans les sociétés primitives entre hommes qui avaient tous la force physique et qui luttaient avec les mêmes armes, on pouvait s'imaginer que celui-là serait habituellement le vainqueur qui aurait la conviction de son bon droit, parce qu'il puiserait dans cette conviction une énergie irrésistible.

Comme le héros de notre tragédie classique :

Il aurait trop de force ayant assez de cœur.

Cela dispensait des longues procédures, des discussions où l'on arrive à tout prouver et des subtilités où l'on voit ce qui était blanc au fond devenir noir par la forme. On croyait aussi que la raison ne gouverne pas tout dans ce monde, ou du moins on n'en était pas encore venu à croire au règne de la raison pure que les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont vanté et que la révolution française a taché de réaliser. On savait que les forces aveugles ont une efficacité irrésistible, une place marquée, nécessaire. Comme on admettait la conquête, le coup d'Etat, pour les sociétés, on admettait le duel pour les individus. C'était la part faite à ce fonds de brutalité qui est dans l'homme, à cette intervention de l'invisible, hasard ou Providence suivant les croyances personnelles, qui est dans le monde.

Classé de la procédure officielle par les rois et par l'Eglise, il cessa d'exister comme institution judiciaire et devint un attribut distinctif, un privilège de la féodalité.

Le combat provoquer en duel fut considéré par le noble comme le langage de sa qualité de seigneur et maître. Il était assis dans son manoir et par conséquent il pouvait engager la guerre, quand il s'agissait de son honneur ou de la foi des siens. "Aux origines de la civilisation européenne, le bienfaiteur, dit M. Taine, c'est l'homme qui sait protéger et défendre les autres. Campé au coin du sol, il protège tout ce qui est derrière lui, femmes, enfants, paysans, vieillards, vagabonds. La terre est à lui puisque sans lui elle serait inhabitable. Capitaine et gendarme, il fait la justice, et il fait la loi puisque sans lui la loi serait inefficace et la justice impuissante.

Dans une société où le pouvoir central était faible ou nul, chez des hommes qui descendaient en droite ligne des guerriers de la conquête et qui pouvaient dire au prince "qui se fait roi?" quand il s'avisait de leur demander qui les avait fait comtes, la prétention d'avoir le droit de se battre en duel n'a rien d'étonnant. Elle dénote même un commencement de civilisation : dans la guerre privée, le duel introduisit des règles de courtoisie, d'égalité et de loyauté qui firent un progrès sur les batailles et les rixes de la barbarie primitive. Quand le pouvoir royal se fut étendu et que les codes eurent pris de l'importance, les seigneurs refusèrent de se courber sous le joug des rois et de leurs auxiliaires les légistes. Hommes d'épée, ils résistèrent aux hommes de robe, aux avocats, aux aboyeurs de chicane, comme il les appelaient dédaigneusement. A ceux qui apportaient le droit romain, la raison écrite, la science, ils opposèrent la coutume, le vieux droit germanique, la force.

*Le Monde, de Paris.*

**LA PATRIE** Dans nos articles sur les questions sociales, nous avons étudié avec les lumières de la raison, de l'expérience et de la foi, toutes les questions qui intéressent ce qu'on appelle le pays, la nation, ou, pour tout dire en un mot, la PATRIE.

Il importe donc de bien nous rendre compte de ce que signifie ce mot Patrie emprunté au nom le plus auguste, après le nom de Dieu, au nom Père.

Une patrie n'est pas seulement une plus ou moins grande étendue de terrain, limitée par des fleuves et des montagnes ou des limites conventionnelles, jouissant de tel passé plus ou moins glorieux, de tels ou tels avantages, dans laquelle nous sommes nés, nous aimons à vivre et nous désirons même mourir.

La Patrie est bien plus que cela : elle est, avant tout, l'ensemble des institutions à l'abri desquelles le père a pu établir sa maison, y accumuler le fruit de son travail, y conduire la mère donner la vie à ses enfants. Elle est un lieu rendu invulnérable, parce qu'on appelle frontière cette ligne consacrée par tant de sanglants combats,

derrière laquelle nous sommes chez nous et que l'ennemi ne doit jamais impunément franchir.

Elle est comme une puissance bienveillante et armée, qui veille sans cesse à nos côtés, pour faire respecter nos droits. Si nous restons paisible, dans notre maison, pour jouir du fruit de nos travaux et du bonheur du foyer domestique, c'est que la Patrie en défend le seuil à tout envahissant.

Nous parcourons le monde pour l'intérêt de notre Patrie, pour notre industrie ou pour notre instruction et pour le regard protecteur de la Patrie nous suit jusque dans les contrées les plus éloignées, et si le prestige de son nom ne suffit pas pour nous garantir de toute injure, elle armera ses grands vaisseaux et prodigera son or, son sang même, pour apprendre au monde que sous sa permission, nul n'a le droit de toucher à un de ses enfants. Le poète Claudien exprimait cette protection maternelle de la Patrie sur ses citoyens, lorsqu'il disait : "C'est au génie de Rome que nous devons tous de trouver la Patrie sous les cieux étrangers."

Oui, c'est grâce à la Patrie que nous sommes hommes libres, c'est-à-dire hommes soustraits à la domination du plus fort et du plus habile, pouvant jouir de nos droits et accomplir sans entraves nos devoirs.

Sous la protection des lois de la Patrie que se font en paix l'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts, et que s'exerce librement la Religion qui porte le baume à nos douleurs, encourage nos efforts et nous promet, si nous sommes fidèles à ses enseignements et à ses préceptes, le vrai bonheur sans mélange et sans fin.

Si le prêtre, en effet, peut catéchiser paisiblement dans son église ; si la religieuse peut réunir autour d'elle les petits et les infirmes, c'est grâce à la justice armée de la Patrie, qui veille à leur porte.

Sans doute, cette même force, qui devrait toujours les protéger, les persécute parfois, quand, par le fait des vicissitudes humaines, le pouvoir tombe entre des mains faibles ou inexpérimentées ; mais ce sont là des accidents momentanément transitoires, des exceptions malheureuses qui ne doivent pas plus diminuer notre affection pour la Patrie que notre reconnaissance pour les services réels et très nombreux qu'elle nous rend, malgré les imperfections et les défauts de ceux qui gouvernent.

Si nous avons à reprocher à un père, à une mère, des impatiences, des colères même, nous ne devons pas, pour cela, diminuer envers eux notre reconnaissance, notre amour, notre respect, notre soumission, mais user de toute notre influence de citoyens pour corriger ces défauts ou au moins les diminuer. De même, quand ceux qui gouvernent la Patrie ont des défauts, il faut user de toute notre influence de citoyens pour les corriger, les supprimer.

Comme dans une famille, les biens du père et de la

mère so-

tous les biens sont pour l'avantage de la Patrie : les voies de communications, les ports, les tribunaux, les écoles, les hospices, les églises, et, en un mot, toutes les institutions nécessaires qu'elle renferme, sont aux citoyens.

Si donc la Patrie tient une si large place dans notre existence ; si nous lui devons, pour ainsi dire, après Dieu et l'Église, tout ce que nous possédons, tout ce que nous sommes, et, surtout, d'être civilisés et non barbares ou sauvages, exposés à tous les dangers de la ruse et de la force, nous devons aimer à connaître son histoire, ses institutions, ce qui peut augmenter ou diminuer sa prospérité, ce qui pourrait, peut-être, contribuer à sa ruine ; nous devons l'aimer et la servir ; en nous dévouant pour elle, nous nous dévouons pour nos propres intérêts, ceux de la famille et de la religion.

La Patrie, bien comprise, impose ces devoirs à tous les citoyens, et tous ceux qui sont intelligents et hommes de cœur l'aiment tendrement et généreusement. Bossuet a donc eu raison de dire : "Celui qui n'aime pas la Patrie, c'est-à-dire la société civile dont il fait partie, c'est-à-dire sa Patrie, est un ennemi de lui-même et de tout le genre humain."

## Poésie

### L'ENFANT AUX ROSES

Quand elle était vivante, elle adorait les roses.  
Tout le jour, à travers le lumineux jardin,  
Chantant, riant, courant, puis s'arrêtant soudain,  
Elle touchait du doigt les nouvelles écloses.

Elle tomba malade, un jour que le vent dur  
Frappait plus rudement les roses déchirées  
Pendant bien des matins, après bien des  
Elle souffrit ainsi sans respirer l'azur.

Défaillantes dès lors, même sous les rosées,  
Tels des cœurs délaissés ou des livres trop lus  
Les roses du jardin, que nul n'adorait plus,  
Périmèrent, tour à tour, de n'être plus baisées.

L'enfant mourut. Ce fut très bref, et sans un cri.  
L'hiver soufflant, le sol était trempé de neige.  
Dans le jardin sans fleurs ondula le cortège :  
Où la morte passa, des roses ont fleuri.

CHARLES FUSTER.

## A nos lecteurs

Des contre-temps imprévus nous ont empêchés de paraître avant ce jour ; nous prions nos lecteurs de vouloir nous pardonner, nous allons pour nous excuser que ces retards ne

qu'il lui donna. Par quelle méthode, nous le  
En formant le faisceau des intérêts  
patriotiques, en ne... VENTE  
fautes de l'adver...

Ces hautes indivi...  
ses faiblesses. — beau volume. Prix :  
en percaline, \$1.50 ; demi-  
La, commu \$1.75.

— I. C.-F. PAINCHAUD, prêtre, fondateur  
du collège de Ste-Anne, par le Dr N.-E. DIONNE.  
— 1 fort volume imprimé sur papier de luxe.  
Prix : \$1.

ROME ET JERUSALEM, par M. l'abbé J.-F.  
DUPUIS, P.T.—Un beau volume in-8. Broché,  
\$1 ; demi-reliure chagrin, \$1.75.

LES NOCES D'OR DE S. E. LE CARDINAL  
TASCHÉREAU.—Superbe volume sur papier  
de luxe avec magnifique portrait de Son Eminence.  
Prix : \$1.

HISTOIRE DE LA VIELE MERE MARIE DE  
L'INCARNATION, première supérieure des  
Ursulines de la Nouvelle-France, par l'abbé  
H.-R. CASGRAIN, docteur-ès-lettres.—3 vols.  
d'environ 300 pages. Prix : \$1.

UNE FLEUR DU CARMEL, par le R. P.  
BRAUN.—1 beau volume. Prix : 75 centims.

ANGELINE DE MONTBRUN, par LAURE  
CONAN, roman canadien du plus haut intérêt —  
Prix : 50 centims.

VOYAGE AU CANADA, par J. C. B.—Impor-  
DANS pour ceux qui étudient l'histoire. Un beau  
275 pages. Prix : \$1.

civiles et criminelles...  
au même titre que le serm  
passait même pour leur 4, année unique,  
coût. Prix : \$1.

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-  
AUGUSTIN, par A. BÉCHARD. Prix : 50 cts.

HISTOIRE DE LA PAROISSE DU CAP  
SANTÉ, par l'abbé F.-X. GATIEN. Prix : 50 cts.

VIE DE CATHERINE TEKAKVITHA, vierge  
iroquoise morte en odeur de sainteté dans la  
paroisse du Sault Saint-Louis, par le R. P.  
BURTON, O.M.I., ancien missionnaire. Prix : 25  
centims.

Cela diste DE CAPACITÉ ET LES CON-  
S ENSEIGNANTES, (second  
où l'on arrive honorable THÉ CHAPUIS, Prix :  
ce qui était

DES DE LA NOUVELLE-FRANCE :  
croyait au de Champlain, Madame de la Naudière  
monde, dame de la Tour, par J.-M. LEMOINE,  
avec portrait de l'auteur. Prix : 15 centims.

LES 14 NAUFRAGÉS DE ST-ALBAN, par  
le R. P. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O.S.F.—  
Récit complet de la catastrophe du 27 avril 1894.  
Prix : 12 centims.

QUEBEC EN 1900, par ARTHUR BUIES. Prix :  
25 centims.

le VIEUX DE BONNE ANNÉE, par LOUIS DES  
Lys.—Un joli volume, édition de luxe. Prix :  
C\$ 15 centims.

LES FETES COLOMBIENNES.—Discours et  
de la démonstration. Prix : 25 cts.  
Providencia

— R, journal souvenir publié à  
dans le monde. — d'or de Son Eminence le  
et de la Société Saint-Jean-

Chassé de Québec. Portraits des principaux  
l'Eglise, il e Québec et articles de circonstance  
devint un attribut

— journal-souvenir publié à l'oc-  
Québec en 1894. Nom-  
x : 10 centims.

et des SOIE DE SIR CHARLES TUPPER,  
par CHARLES THIBAUT. Prix : 25 centims.

LA KERMESE, revue littéraire publiée au profit  
de la Kermesse de Québec.—Un fort volume.  
Prix : \$1.

CHOIX DE VACHES LAITIÈRES, par le  
Dr COTURRE, M.V.—Ce volume est profusément  
illustré. Prix : 25 centims.

LA TENUE DES LIVRES, par NAU. LACASSE,  
professeur à l'École normale Laval. Prix : 50 cts.

N'importe lequel de ces volumes sera expédié  
à toutes personnes qui nous en enverra le prix.  
ADRESSES :

LA SEMAINE  
11 & 13, Rue Duade

LIVRES D'OCCASION

1. SYNONIMES FRANÇAIS, par l'abbé ROU-  
BAUD, nouvelle édition corrigée et augmentée.  
4 forts volumes in-8, pleine reliure en mouton  
avec ornements. Franco : \$2.50.

2. MORALISTES FRANÇAIS, recueil de  
pensées et maximes des principaux moralistes  
français, et de autres de Pascal, La Rochefoucauld,  
les caractères de La Bruyère et les œuvres com-  
plètes de Vauvenargues, suivis des considérations  
sur les mœurs de ce siècle, par DUCLOS.—1 grand  
volume in-4 de 770 pages, demi-reliure, veau.  
Franco : \$1.00.

3. Le GUIDE-ANE UNIVERSEL ou Moni-  
teur de l'enseignement. 2 années, reliées en un vo-  
lume, 1865-66. Ce volume comprend une magnifio-  
histoire de la langue française, par LÉON PLÈQUE  
un cours de langue latine, par A. JACQUET ; ÉE ;  
histoire ancienne, par l'abbé DRIoux ; une his-  
naturelle, par FÉLIX HÉMENT ; le Dictionnaire  
maître, par Mme CAVÉ ; un magnifique cours sans  
langue anglaise, par T. ROBERTSON. Ce livr de la  
d'un grand secours à tous ceux qui veule sera  
perfectionner dans leurs études. Franco : \$1 50.

6 HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION  
FRANÇAISE, par LOUIS BLANC, 2 volumes  
reliés. Franco : 0.60

8. NOUVEAU COURS DE LANGUE AN-  
GLAISE, méthode Orlandorff. Franco : 0.12.

9. WEBSTER'S SCHOOL DICTIONARY,  
1 volume. La tranche est légèrement taché d'encre à  
un coin. Franco : 0.10

10. HISTOIRE ROMAINE, par l'abbé  
DRIoux, 1 volume relié. Franco : 0.15.

11. HISTOIRE DE FRANCE, par l'abbé  
DRIoux, 1 volume relié Franco : 0.15.

12. HISTOIRE D'ANGLETERRE, par l'abbé  
DRIoux, 1 volume relié. Franco : 0.15.

13. GUIDE DE L'ÉTRANGER dans Paris,  
1 volume illustré et proprement relié en toile rouge  
avec dorures Franco : 0.25

16. LOUIS BRUNE, le Sauveteur de Ronen,  
drame historique en 4 actes, 1 volume. Franco : 0.10.

17. LES ILES D'ALAND, avec gravures et  
carte, par L. LEDUC. Franco : 0.10.

18. CANADIAN LEAVES, série de conférences  
faites au Canadian Club de New-York. Compilées  
par G. M. FAIRCHILD et illustrées par WILLING, 1  
joli volume. La première page du titre manque.  
Franco : 1.00.

19. UNE FETE DE NOEL SOUS JACQUES  
CARTIER, par ERNEST MYRAND, 1 volume in-8,  
publié à 75 cts. Franco : 0.35

20. L'UNION LIBÉRALE, les deux premières  
années complètes en parfait ordre : \$3.00

23. ROUSSEAU, J. B. Odes, Cantates et  
Épigrammes. 1 volume. Franco : 0.50.

24. SWIFT, Voyage de Gulliver à Lilliput.  
Franco : 0.05.

25. SOPHOCLE, ANTIGONE, nouvelle tra-  
duction. 1 volume. Franco : 0.05.

26. ELIAGINE, CASIMIR. Les Messé-  
niennes. Franco : 0.05

27. NERVAL, GIKARD Voyage en Orient.  
Franco : 0.05.

28. ANDERSEN, Contes choisis Franco : 0.50.

29. BRUEYS, L'avocat Patelin, comédie en 3  
actes. Franco : 0.05

30. GOGOL, NICOLAS. Les Veillées de  
Hamrau Franco : 0.05.

31. NOLLHAC, P. C. Marie-Antoinette  
Trianon. Franco : 0.05.

32. LESAGE, Episodes de la vie de Louis XIV.  
0.05.

33. CORNENIN, Extraits du Village.  
Orateurs Français. Franco : 0.05.

34. L'OPINION PUBLIQUE, série complète  
non-reliée. Cette série est en parfait ordre. Prix :  
\$45.00 les frais de transport en sus.

35. NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA  
LANGUE FRANÇAISE, par J. C. LAVAUZELLE,  
relié toile et cuir, dos endommagé. Grand  
volumes, d'un delà de 1000 pages, grand  
se vendent, en librairie, \$18.00 ou \$20.00  
Franco : \$4.50.

36. LABRUYÈRE. Les Caractères, 2 vols, in-8,  
p'time reliure veau, tranches dorées. Le second  
volume est très légèrement endommagé. Franco :  
\$1.50.

37. DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TURC. 1  
vol relié toile. Franco : 20 cts.

38. DICTIONNAIRE ESPAGNOL - AN-  
GLAIS. 1 volume de 800 pages relié, légèrement  
endommagé. Franco : 20 cts.

39. DICTIONNAIRE ITALIEN-FRAN-  
ÇAIS. 1 volume. Franco : 20 cts.

40. DICTIONNAIRE PORTUGAIS-FRAN-  
ÇAIS. 2 volumes, reliés en cuir, de la langue  
par OLIVIER 1 volume relié. Franco : 20 cts.

42. PETIT DICTIONNAIRE  
de BESCHERELLE. 1 fort volume in-8, toile  
roge. Franco : 35 cts.

43. BOLO, l'abbé HENRI. Les sublimes de la  
pière. Un volume tout neuf Franco : 50 cts.

44. GUY DE PERRERFEU. Le Triomphe du  
Christ. Un beau volume tout neuf valant 80 cts.  
Franco : 50 cts.

45. R. P. CH. LAURENT. Le Virginal. Mois  
de Marie. Prix en librairie 50 cts Franco : 25 cts.

46. BOLO, l'abbé HENRI. Pleine de grâce,  
lecture pour le mois de Marie. Prix en librairie  
50 cts. Franco : 50 cts.

N.B. — Tous ces ouvrages sont complets et en  
parfait ordre, sauf indication contraire. Sur récep-  
tion du prix, ils seront expédiés franco par la  
malle. Adressez vos commandes à

Raoul Renault  
Boites 408.

**PATENTS**  
TRADE MARKS  
COPYRIGHTS

CAN I OBTAIN A PATENT? For a  
free and an honest opinion, write to  
MUNN & CO., who have had nearly fifty years  
experience in the patent business. Communi-  
cation strictly confidential. A handbook of in-  
formation concerning Patents and how to ob-  
tain them. Also a catalogue of mechan-  
ical and scientific books sent free.  
Patents taken through Munn & Co. receive  
special notice in the Scientific American, and  
this is a benefit which offers the public with-  
out cost to the inventor. This splendid paper,  
issued weekly, elegantly illustrated, has by far the  
largest circulation of any scientific work in the  
world. \$3 a year. Sample copies sent free.  
Building Edition, monthly, \$1.50 a year. Single  
copies, 25 cents. Every issue contains beau-  
tiful plates, in color, and photographs of new  
houses, with plans, enabling builders to know the  
latest designs and secure contracts. Address  
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.